

# ECOLE ELEMENTAIRE DU REMPART

## COMPTE-RENDU

### Conseil d'Ecole du mardi 12 novembre 2024

#### **I. Installation du conseil d'école :**

Monsieur Eric Baulot, adjoint aux affaires scolaires, Mairie de Semur en Auxois

Madame Delphine Chesnais, responsable des affaires scolaires

Les enseignants : Mme Nicolas, Mme Denet, M. Vinceneux, Mme Pyka, Mme Garcia

Les représentants des parents d'élèves : M. Aurélien Picard, Mme Manon Mercuzot, Mme Julie Mercuzot, Mme Nathalie Fernandez, Mme Hélène Euvrard, Mme Emilie Jost, Mme Amélie Dupaquier, Mme Cécile Gally.

#### **II. Rentrée 2024/2025:**

Effectifs de l'école au 12/11/2024 : 112 élèves répartis en 5 classes

C.P.: 18 - C.E.1 : 24 - C.E.2 : 19 - C.M.1 : 22 - C.M.2 : 27

Mme Lucie Hoornaert assure la classe en CP le jeudi, jour de décharge de direction de Mme DENET.

AESH :Mme Stéphanie Munier, Mme Brigitte Provence et Mme Aurélie Bourgeois.

Prévisions d'effectifs au 12/11/2024 pour la rentrée 2025/2026 : 108 enfants

#### **R.A.S.E.D :**

Parce que l'enfant peut rencontrer à tout moment de sa scolarité une difficulté, les membres du RASED apportent des aides complémentaires à celles réalisées en classe, pour favoriser la réussite, restaurer le désir d'apprendre et l'estime de soi.

Différents types d'aides :

-Mme Stéphanie Vassard assure une aide pédagogique spécialisée.

-Mme Christine Baradon, psychologue scolaire : 07.52.67.64.27

En cas de handicap (Loi de 2005), coordonnées de la personne référente :

Madame Niermont: 06.79.31.39.29

Mail : [ce.referentash21-semur@ac-dijon.fr](mailto:ce.referentash21-semur@ac-dijon.fr)

#### **III . Mairie**

1- L'ensemble du Conseil remercie la municipalité pour les travaux réalisés depuis le précédent Conseil d'école en juin 2024 :

- le nettoyage d'été des locaux qui permet de retrouver en septembre une école impeccable.
- la peinture de motifs au sol dans les cours
- les petits travaux qui sont généralement réglés rapidement.
- rénovation du bureau de direction

Une application « Kanlab » est mise en place par la municipalité de Semur en Auxois pour la gestion de l'ensemble des demandes et travaux.

## 2- De nouvelles demandes sont formulées pour l'année 2025/2026 :

-rénovation de la salle informatique + salle rased + cuisine (mur, sol, plafond + repeindre les plateaux des tables informatiques.

-finir l'installation des climatiseurs au niveau des fenêtres des classes

-rénovation de l'ensemble des lavabos des 3 étages + carrelage mur

-préau

## 3-Conseil Municipal des Jeunes : Classes de CM1 et CM2

Les élections se sont déroulées dans les classes avant les vacances de la Toussaint.

La première réunion sera organisée à la mairie avec les conseillers des 3 écoles concernées (Champlon, Saint-Joseph et Rempart) le samedi 23 novembre 2024.

La première action mise en place sera d'apporter les colis aux aînés le 07 décembre 2024.

## 4-Informatique :

Actuellement, nous avons 11 ordinateurs portables pour les 5 classes. Merci.

Demande de nouveaux ordinateurs portables pour les classes pour 2025.

## 5- Le budget de la Municipalité alloué à l'école :

65 € par enfant et par année civile : budget clos au 03 octobre 2024.

## **IV. Règlement intérieur/ PPMS/dossier DUER/Plan Vigipirate/Inventaire/Elections**

-le règlement intérieur : validé par l'ensemble des membres du conseil d'école

-les PPMS (Plans de Protection et de Mise en Sécurité) : PPMS attentat intrusion, confinement le jeudi 26 septembre 2024, PPMS attentat évacuation le vendredi 17 octobre 2024 et PPMS risques majeurs le jeudi 20 mars 2025.

-l'exercice d'évacuation en cas d'incendie a été réalisé le jeudi 12 septembre 2024, un second exercice est prévu le mardi 28 janvier 2025.

-Dossier DUER: Document Unique d'Évaluation des Risques, mise à jour effectuée le jeudi 12 septembre 2024.

-Inventaire : mise à jour en date du jeudi 12 octobre 2024.

**Remarque** : les boîtiers d'alertes PPMS sont hors d'usages, une fiche DUER a été établie

Les exercices incendies et PPMS se réalisent en présence de Monsieur Romain AUVERT, responsable sécurité de la ville de Semur en Auxois.

L'évolution du contexte international et les menaces qui l'accompagnent imposent une forte vigilance face aux risques d'actions terroristes sur le territoire national ou visant les intérêts français à l'étranger. Nous sommes toujours en **plan vigipirate renforcé risques attentats**.

### **V. Programme pHARe :**

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'École, « pHARe », dote les écoles élémentaires et les établissements scolaires d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves fondé autour de 5 piliers :

- Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté

PHARe est un moyen de créer une communauté protectrice qui participe à l'amélioration du climat scolaire, mobilisant les personnels, des élèves ambassadeurs et les parents d'élèves.

L'école doit obligatoirement valider le pilier 1 du programme pHARe pour l'année 2024/2025:

- journée « Non au harcèlement », sensibilisation des enfants le jeudi 07 novembre 2024
- information des familles (flyer envoyé par mail, numéro d'appel d'urgence : 3018)
- formation des élèves et des enseignants
- inscription au règlement intérieur (avenant donné aux familles le 18 octobre 2024)

*Toutes les informations relatives aux situations seront transmises (sauf opposition écrite des responsables légaux) à la référente pHARe départementale dans la cadre du suivi des situations.*

### **VI.Coopérative :**

Les livres de comptes sont disponibles pour les parents qui souhaiteraient les consulter. Gestion OCCE.

Frais engagés par la COOP pour l'année scolaire 2024/2025 en date du 12 novembre :

- 306, 06 euros : cotisation et assurances OCCE
  - 156 euros, 39 euros, 180 euros : abonnements classes (Ecole des Loisirs, Salamandre, play Bac Presse)
  - 523 euros : abonnements Bayard
  - 262 euros : consommables Fab Lab
  - environ 2000 euros : préparation d'une sortie scolaire pour toutes les classes en mai 2025.
  - environ 3000 euros : classe verte, classe de CM2, juin 2025
- D'autres frais seront engagés durant l'année scolaire.

***La coopérative est essentielle au bon fonctionnement de l'école.***

***Nous vous remercions pour vos cotisations et pour votre participation à l'ensemble des actions proposées.***

## **VII. Mise en place des APC :**

Mise en place des APC pour 2024/2025 : de 17h00 à 17h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi selon les besoins, les projets des enseignants.

## **VIII. Accompagnement à la scolarité :**

Le CLAS concerne des enfants ciblés par les enseignants ou sur demande des familles, il se déroule les lundis et jeudis soirs de 17h00 à 18h00.

C'est un projet réalisé avec le Centre social de Semur en Auxois.

Les enfants sont pris en charge par des bénévoles et des animateurs du centre socio-culturel. Merci à Mme Elsa DUMANET et à l'ensemble des bénévoles pour ce projet.

## **IX. Projet d'école :**

Présentation du Projet d'école 2023/2028: validé par l'ensemble des membres du conseil d'école.

**Année 3** : FAB LAB , améliorer la communication à travers les sciences techniques et numériques (voir projet joint et projet d'école mis à jour).

Synthèse du projet :

**Après un premier volet artistique, nous désirons maintenant répondre à ce besoin d'acquisition de vocabulaire afin de mieux se comprendre en explorant le volet technologique et numérique.**

Tous les mardis à partir du 04 novembre, les enfants participeront à des ateliers.

Matériel mis à disposition de l'école par CANOPE Dijon :

- Imprimante 3D
- Scie à chantourner
- Découpeuse vinyle
- Machine à coudre
- Cartes électroniques Micro

## **X.Projets:**

- école et cinéma, trois films dans l'année par classe
- fête de la Science en lien avec le Fab Lab.
- bibliothèque et musée pour toutes les classes : visites, ateliers
- proposition de l'infirmière scolaire pour des interventions dans les classes + étudiants de l'IFSI (service sanitaire en juin 2025)
- liaisons GS/CP, CM2/6ème, parrainage CP/CM2
- piscine pour la classe de CM2, 10 séances à partir de mars 2025 (financement municipalité de Semur en Auxois). Merci.
- projet Savoir Rouler pour les CM2
- projet « Neurosciences », classes de CM1 et CM2
- CLEA, projet « Arts timbrés », classe de CP + projet Nénuphar avec le lycée de Semur en Auxois

- Carnaval pour les 4 écoles de Semur en Auxois : samedi 22 mars 2025 (organisation parents délégués)
- sortie scolaire en mai 2025 pour toute l'école à Châteauneuf.
- Classe verte du 10 au 14 juin 2025 pour la classe de CM2 à Aulot.
- Récid'eau au Muséoparc d' Alésia le jeudi 03 avril 2025 pour les classes de CP et CE1
- fête en fin d'année

Participation des parents délégués aux fêtes médiévales de la ville de Semur en Auxois prévues les 09 (journée de préparation), 10 et 11 mai 2025.

Un courrier adressé au rectorat a été envoyé le 18 octobre 2024 par la municipalité de Semur en Auxois afin de demander une fermeture des écoles du Rempart le vendredi 09 mai 2025. Les enfants auraient école le mercredi 07 mai 2025 pour remplacer cette date.

Nous informerons les familles dès réception de la réponse de monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Fin du conseil d'école à 20h30.

**Le deuxième conseil d'école se déroulera le mardi 11 mars 2025.**